

SÉMINAIRE INTERNATIONAL (2017-2020)

La fabrique de l'accessibilité

Le séminaire "Les projets d'éducation et de formation dans un univers à références multiples- Débat social compromis politiques, interrogations sociologiques" a déjà examiné plusieurs des dispositions avancées pour mettre en œuvre l'objectif formulé par la Communauté européenne de sociétés inclusives (2013). La présente séance propose une réflexion plus générale autour de la nouvelle formulation que constitue l'impératif d'accessibilité (Ebersold 2017).

La concrétisation de l'impératif d'accessibilité est consubstantielle des formes de normativité que portent en elles un droit conventionnel trouvant sa force d'application dans les "techniques de soi" promues pour expliciter, diffuser et/ou prescrire les manières d'être et de faire requises pour mettre en adéquation l'accès potentiel prévu par les textes avec l'accès réel tel qu'expérimenté par les intéressés (Roman 2010, Conseil d'État 2013).

Ces nouvelles formes s'organisent autour de l'activité auto-normative des organisations grâce à laquelle se définit et se construit l'univers symbolique et pratique légitimant anthropologiquement, organisationnellement et fonctionnellement ce qui fait accessibilité (Ebersold 2017). Cette activité auto-normative crée l'espace des possibles au sein duquel se cristallisent les configurations autour desquelles s'établissent et se stabilisent des manières d'être et de faire participant de l'accessibilisation des environnements scolaires et sociaux (Ebersold 2008).

Ce processus s'appuie sur un principe supérieur commun pour conférer aux liens sociaux unissant les individus un caractère suffisamment organique pour promouvoir des modes d'accessibilisation des environnements scolaires fondés sur l'interpénétration des expériences et des actions individuelles, d'une part, et l'interdépendance du social, d'autre part. Ce principe supérieur commun conditionne la propension des acteurs de l'école à organiser leurs pratiques autour d'un individualisme de capacité portant le regard sur l'incomplétude des élèves qui ont besoin d'être soutenus dans leurs potentialités pour réussir scolairement. Il préside également aux représentations de l'accessibilité revendiquées ainsi qu'aux modes d'articulation des différentes conceptions qui la spécifient (Ebersold & Armagnague-Roucher 2017).

Cette activité normative s'appuie aussi sur la force d'entraînement des conventions instaurées par les agents pour traduire les principes revendiqués par l'impératif d'accessibilité en une compétence collective à travers laquelle s'opère l'inversion symbolique les conduisant à voir dans l'accessibilisation des environnements scolaires une ressource et non une contrainte. Ces conventions résultent des régimes de justification mobilisés par les parties prenantes pour transcender les intérêts personnels, expliciter les éléments symboliques et pratiques communs qui obligent collectivement les membres de l'organisation dans l'accessibilisation des environnements scolaires par l'intermédiaire de la différenciation pédagogique ou des dispositifs créés pour les élèves à risque d'échec scolaire.

Le poids de cette activité auto-normative invite à corrélérer la légitimité de l'impératif d'accessibilité au sens qui lui est donné par les agents chargés de sa mise en œuvre. Les communications s'attacheront à analyser cette activité normative, ainsi qu'y invite la sociologie pragmatique, à l'aune du travail de légitimation de la différenciation pédagogique, des dispositifs entrepris par les acteurs de l'école. Elles pourront également s'intéresser aux ruses et au métiers développées par les enseignants, aux conceptions de l'accessibilité promues par les stratégies déployées ainsi qu'aux dynamiques de reconfiguration identitaire à l'œuvre.

Programme [1] :

Judi 24 octobre 2019 14h-17h30

Présidente Sarah Croché (Université de Picardie Jules Verne)

Serge Ebersold (Cnam), *Le registre anthropologique de l'accessibilité*

Maitena Armagnague (INSHEA), ***Produire des légitimités scolaires : essai d'analyse des classements professoraux des enfants et jeunes migrants***

Discutants :

Sylviane Feuilladiou (Université d'Aix Marseille), ***De l'accessibilité comme traduction : comment les enseignants rendent opérantes et réinventent leurs pratiques pédagogiques***

Vendredi 25 octobre 2019 9h-12h30

Président : Serge Ebersold (Cnam)

Jean Philippe Cobbault (Université Catholique de Louvain), ***Expérimentalisme démocratique et éducation inclusive : enjeux d'une régulation pragmatiste ?***

Joël Zaffran (Université de Bordeaux II Victor Ségalen), ***L'or et le plomb : l'expérience de "l'œuvre au noir" des élèves intellectuellement précoces à l'école primaire***

Jean-Émile Charlier (Université Catholique de Louvain), ***Propos conclusifs***

[1] chaque communication fera l'objet d'une discussion par un ou plusieurs discutants

Sur inscription gratuite





24 octobre 2019

25 octobre 2019

Jeudi 24 octobre 2019 14h-17h30

Vendredi 25 octobre 2019 9h-12h30


Paris Saint-Martin/Conté

Salle des conseils

[Plan d'accès](#)

Contact

Héloïse Delalay

[Envoyer un courriel](#) 

<http://sante-solidarite.cnam.fr/evenements/cycle-accessibilite-droits-et-citoyennete/la-fabrique-de-l-accessibilite-11092/>